



Mobilisation de Presstalis aux côtés des kiosques incendiés

Vendredi 29 mars 2019

Pour venir en aide aux kiosquiers dont le point de vente a été incendié, Presstalis a accordé un délai de règlement du stock presse dans l'attente de leur indemnisation par les assurances. Depuis le dimanche 17 mars, toute l'équipe reste mobilisée aux côtés des kiosquiers pour la reconstitution de leur stock presse et la réouverture rapide de ces kiosques.

Contact : contact@presstalis.fr - www.presstalis.fr